

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
D'ÉTUDES ET  
DE SPORTS  
SOUS-MARINS

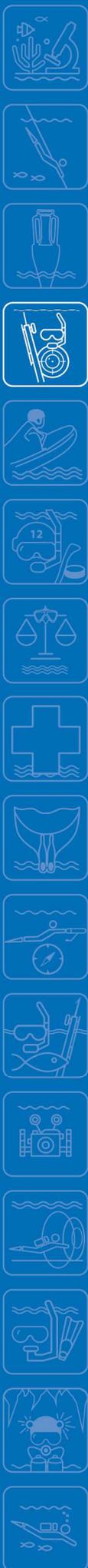


TIR SUR CIBLE  
SUBAQUATIQUE

MANUEL DE FORMATION  
**MONITEUR ENTRAINEUR 2<sup>ème</sup> degré**  
MEF2



COMMISSION  
**TIR sur CIBLE subaquatique**





**TIR SUR CIBLE  
SUBAQUATIQUE**

**MONITEUR ENTRAINEUR 2<sup>ème</sup> degré**

## **SOMMAIRE**

**PREROGATIVES**

**CONDITIONS DE CANDIDATURE**

**ORGANISATION**

**COMPOSITION DU JURY**

**ÉPREUVES**



## TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

### PREROGATIVES

- Etre Cadre Fédéral.
- Préparer les candidats à l'examen de Moniteur Entraîneur 1<sup>er</sup> degré (MEF1) de tir sur cible et participer aux jurys d'examen.
- Former les compétiteurs de niveau national.
- Encadrer les équipes régionales ou nationales et les cadres (technique, matériel, sécurité).
- Participer aux travaux de la Commission nationale et de sa Commission Régionale de Tir sur Cible subaquatique.
- Postuler aux collèges des Instructeurs Régionaux ou Nationaux de Tir sur Cible pour travailler sur des dossiers techniques et pédagogiques du Tir sur Cible.

### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre âgé de 18 ans révolus à l'entrée en formation.
- Etre en possession de la licence Fédérale de l'année en cours, assortie d'une l'assurance complémentaire (catégorie Piscine à minima).
- Etre en possession d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du tir en compétition (CACI) conforme à la réglementation médicale fédérale.
- Etre titulaire du diplôme de Moniteur Entraîneur 1<sup>er</sup> degré (MEF1) de Tir sur Cible subaquatique depuis plus d'un an au jour de l'examen.
- Être présenté par le Président de la Commission régionale de Tir sur Cible subaquatique certifiant de l'activité du candidat dans sa région.
- Fournir un CV sportif et fédéral.
- Présenter son mémoire



## TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

### ORGANISATION

L'examen est organisé à l'échelon national par la Commission Nationale de Tir sur Cible. Au début de la formation, le collège des Instructeurs Nationaux nommera un tuteur pour chaque candidat et lui proposera des sujets de mémoire. Le sujet est retenu en accord entre le candidat et le Collège des Instructeurs Nationaux.

### COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé :

- Du Président de la Commission Nationale ou de son représentant.
- D'au moins deux Moniteurs Entraîneurs Fédéraux 2<sup>ième</sup> degré (MEF2).
- D'un Juge fédéral 2<sup>ième</sup> degré (JF2).

### ÉPREUVES

#### ÉPREUVES SPECIFIQUES (coefficient 4)

Le candidat présentera sous forme d'un mémoire (50 pages minimum), les deux thèmes suivants :

- a. Programmation annuelle d'entraînement et suivi personnalisé de deux compétiteurs dont un au moins de niveau national. Cette programmation se fera dans le cadre du stage pédagogique (50 heures minimum).
- b. Développement d'un sujet spécifique relatif à la pratique, à l'enseignement, à l'entraînement ou au développement de la discipline, proposé par la Commission nationale de Tir sur Cible ou par le candidat, sous réserve d'acceptation par la Commission. (40 pages minimum).



## TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

### EPREUVE PEDAGOGIQUE (coefficient 3)

Le candidat présentera une séance de formation de cadres MEF1 parmi un des thèmes suivants tiré au sort : pédagogie, physiologie, organisation de l'activité, organisation de stage, entraînement, réglementation nationale, matériel. (Préparation (45')/exposé (30'))

### SOUTENANCE (coefficient 3)

- programmation et suivi de sportif : 10'
- sujet spécifique : 20'
- questions du jury : 10'



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
D'ÉTUDES ET  
DE SPORTS  
SOUS-MARINS



**FFESSM**

IMMERSION & EMOTION

24 Quai de Rive-Neuve  
13284 Marseille Cedex 07  
Tél : 04 91 33 99 31

[www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)  
XXXXXX@ffessm.fr